

# Prévention COVID19

Demande de dérogation pour le maintien  
du marché hebdomadaire,  
Partie alimentaire, le jeudi matin



**Photo du marché du  
jeudi 19 mars 2020**  
(Photo reprise sur facebook)

# Situation générale du marché hebdomadaire

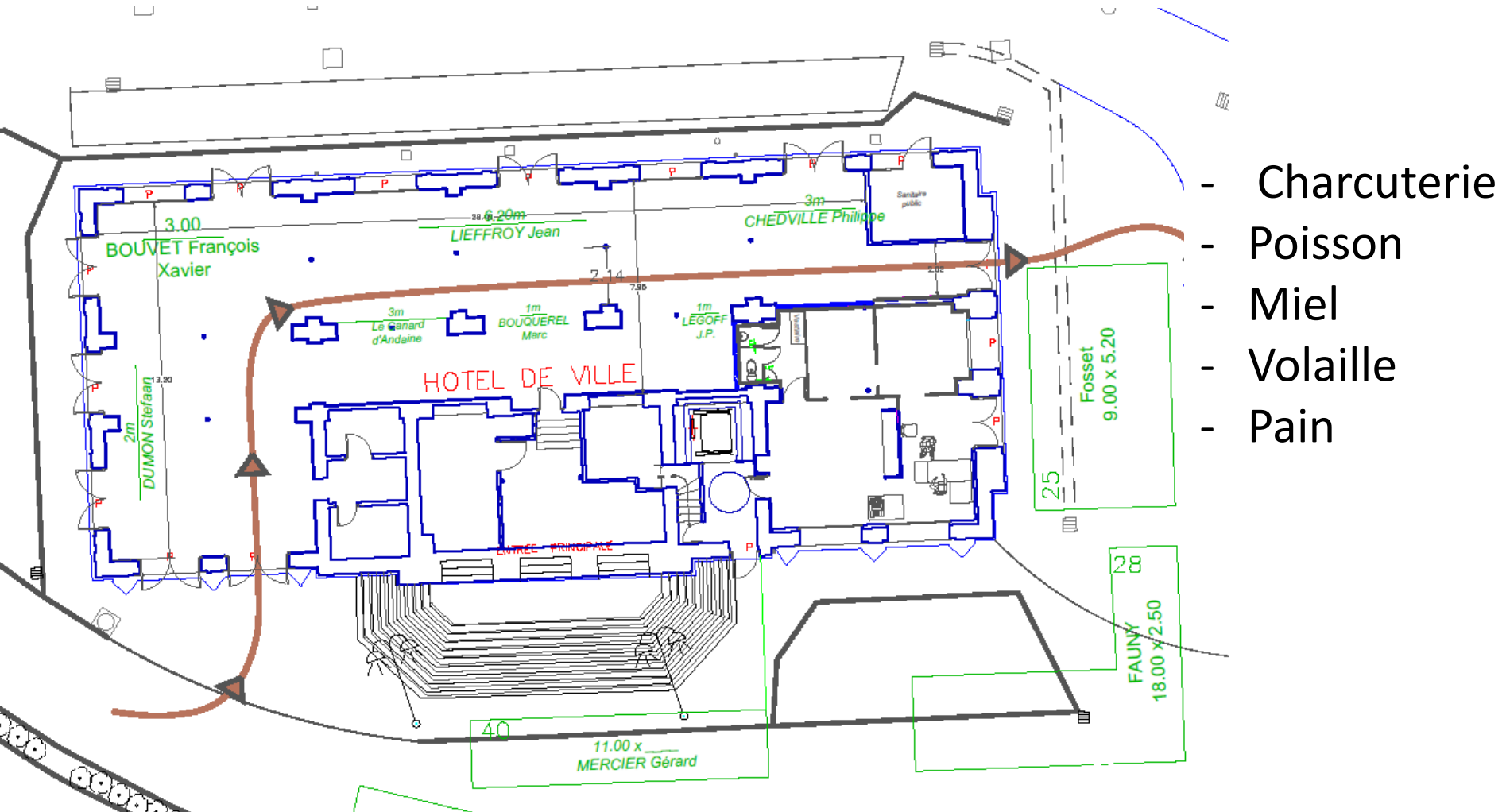
- Pas de commerce alimentaire en centre ville (excepté boulangerie boucherie charcuterie)
- Population à faibles revenus et âgée
- Grandes surfaces les plus proches
  - Intermarché au bas de Maure (forte déclivité)
  - Superette Carrefour Contact (avenue P. Coty), rayonnant sur la partie Nord de la ville et quartier J. Prévert
  - Nature Andaines (avenue P. Coty), magasin bio s'adressant à une autre clientèle

Il est certain que la suppression du marché hebdomadaire entraînerait d'autres déplacements vers les grandes surfaces ou les contacts sont plus nombreux, et la distanciation sociale plus difficile.

# Plan d'aménagement

## Marché couvert

ARAGE - Mise en place d'un sens de circulation

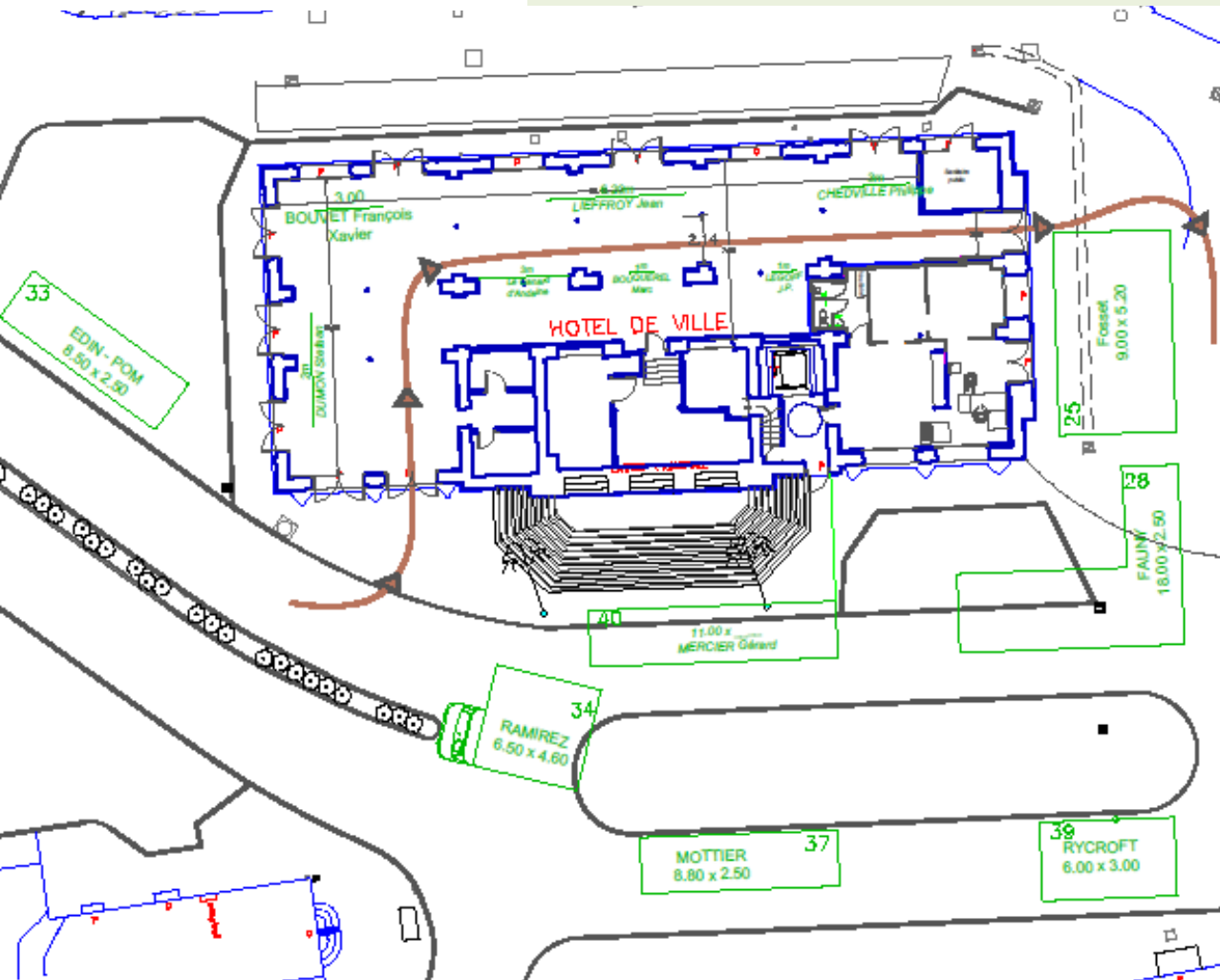


- Charcuterie
- Poisson
- Miel
- Volaille
- Pain



# Plan d'aménagement

Marché extérieur  
 - Place de la République  
 - Rue de La Barre

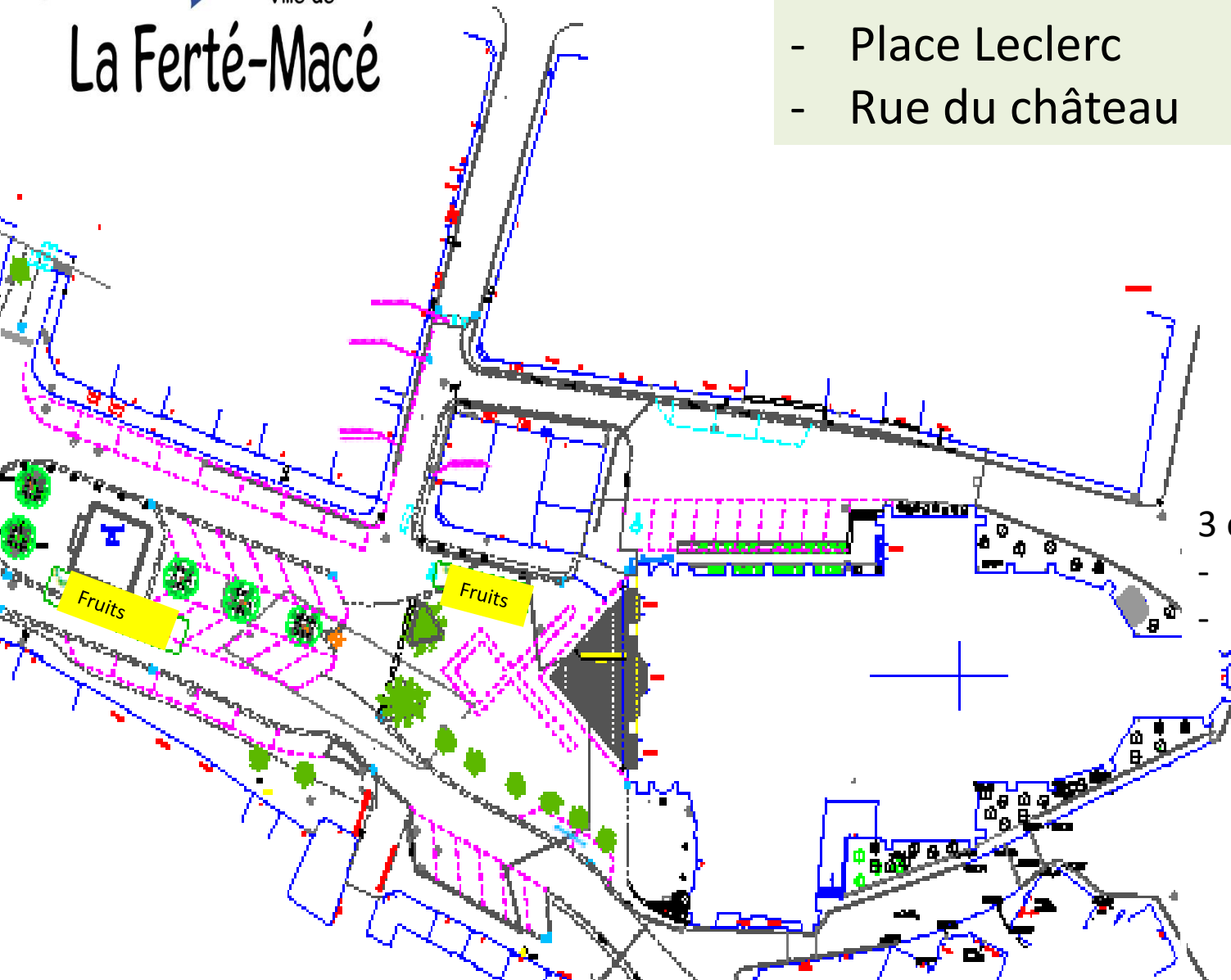


- Fromage
- Pommes
- Fruits
- Maraîchage
- Boucherie chevaline
- pâtisserie
- pizza

# Plan d'aménagement

## Marché extérieur

- Place Leclerc
- Rue du château



Rôtisserie

3 étales uniquement

- 2 fruits légumes
- 1 rôtisserie